

Un autre futur - décembre 2014 (Supplément à "ANARCHOSYNDICALISME!" n° 141)

COLONNE VERTEBRALE ARRACHEE

Le dossier devient de jour en jour plus accablant pour l'Etat. Il est formellement établi qu'à peine deux heures après l'homicide de Rémi Fraise, lâchement tué par une grenade offensive lancée par un gendarme, le gouvernement savait la vérité. Honteusement, le gouvernement a tenté de « noyer le poisson » en accumulant les mensonges. Exemples : la gendarmerie affirme qu'il n'aurait été tiré qu'une seule grenade explosive sur le site. Mensonge éhonté : ils en ont tiré au moins 40 ! Il a été affirmé sans vergogne que le sac de Rémi contenait des explosifs. Nouveau mensonge. Les expertises l'ont prouvé.
La vérité, c'est qu'entre les policiers et les jeunes, il y avait un grillage et un fossé, donc, aucun danger pour la police. De leur côté, les manifestants étaient sur un terrain ou aucune « casse » n'était possible. Donc pourquoi tant de policiers à cet endroit ? Quel trouble à l'ordre public le pouvoir peut-il invoquer ? La manif gênait les sangliers, peut-être ?
Quant au rapport d'autopsie, il est franchement accablant : « le jeune homme a eu une partie de la colonne vertébrale et de la moelle épinière arrachées par l'explosion », il est mort sur le coup. »
Rappelons que les experts de la police, eux-mêmes, ont été bien obligés d'avouer que « Les grenades offensives ne peuvent pas causer la mort, sauf dans des concours de circonstances improbables ». Les « circonstances improbables » c'est un tir à bout portant, une pratique en principe interdite ! C'est ce qu'on appelle une bavure policière, comme dans le cas de Malik Oussékine. Alors qu'ils avaient connaissances de ces éléments du dossier, Caze neuve et Valls ont eu le cynisme d'affirmer dans les médias qu'il n'y avait pas eu de bavure policière. Enorme mensonge supplémentaire.



DEFENDONS NOS LIBERTES

Les atteintes du pouvoir contre les libertés fondamentales se multiplient : atteinte au droit de manifester, avec des interdictions « à la tête du client ». Atteintes à la liberté d'expression avec, de fait, une interdiction d'afficher dans la ville. Atteintes au droit de se déplacer librement avec la nouvelle loi pseudo-anti-terroriste (et qui vise en fait tous les opposants). Atteintes à la personne, avec des fouilles de passants en pleine rue…
A Toulouse en particulier, la liberté est bafouée. La répression policière contre les manifestations en hommage à Rémi Fraise a rappelé aux plus anciens d'entre nous les jours les plus sombres de la répression des manifestations contre la guerre d'Algérie, au temps de l'OAS et autres barbouzes.
Ce scandale doit cesser. Défendons nos libertés.

Ce 5 novembre à Toulouse des manifestants revendiquant le droit de polluer (nitrates) ont :
tartiné de merde la cité administrative sur toutes ses faces ainsi que d'autres lieux,
saccagé la ville : fumier balancé dans le métro, plates-bandes écrabouillées, incendie de palettes, tonnes de fumier sur la voie publique,
pris la population en otage en bloquant la circulation jusqu'à tard dans la nuit,
exhibé des armes par destination : fourches, tracteurs...
tout cela sous l'œil complaisant des forces de police, sans subir la moindre critique du pouvoir (qui a même annoncé des mesures en leur faveur), avec la compréhension des médias et sans risquer aucune condamnation pénale. Le 1er novembre, toujours à Toulouse, un rassemblement pacifique a été violemment dispersé par la police. Quelques dégradations s'en sont suivies, entraînant un flot de violentes critiques de la part du pouvoir et de ses complices (médias,...) ainsi que de lourdes condamnations pénales.
Deux poids, deux mesures c'est la devise de l'Etat et de la stratégie de la tension qu'il a mis en place.

Contre les violences policières : La mobilisation ne peut que se développer et s'amplifier

En 1986,pour briser la révolte de la jeunesse, le gouvernement de droite adoptait la stratégie de la tension. Malik Oussekine en est mort. En 2014, le gouvernement de gauche adopte la même stratégie contre les opposants au barrage du Testet . Rémi Fraisse en est mort .

Hier, Samedi 1 Novembre, nous avons assisté à Toulouse à la mise en œuvre de cette même stratégie. En hommage à Rémi Fraisse, un rassemblement pacifique de 2000 personnes place du Capitole a été empêché de manifester dans les rues pourtant piétonnières, volontairement fractionné par un dispositif policier surdimensionné et surarmé qui n'a pas hésité à gazer les nombreux promeneurs. Pourquoi Cela ? Pour tenter de retourner la population contre les manifestants. Cette stratégie honteuse est vouée à l'échec

Ainsi aujourd'hui , plus de 3000 personnes se sont réunies au Testet , en hommage à Rémi et pour protester contre les violences policières . Soulignons que comme il n'y avait aucun képi à l'horizon tout s'est déroulé sans aucun incident .
Face aux atteintes aux libertés fondamentales , face à l'Etat qui nous méprise , face aux médias qui nous mentent , la mobilisation populaire ne peut que se développer et s' amplifier .

CNT -AIT Toulouse , le 02 novembre.

Communiqué suite aux événement du 08 novembre.

Contre les violences policières :
La mobilisation populaire continuera de se développer et de s'amplifier
Par communiqué du 2 Novembre 2014 nous avions fait le constat de la mise en œuvre par le gouvernement et sa police de la stratégie de la tension. Samedi 8 Novembre l'interdiction de la manifestation Toulousaine en hommage à Remi Fraisse et contre les violences policières a participé de la même stratégie. Malgré tout le dispositif de répression mis en place ce sont prés de 2000 personnes qui n'ont pas hésité à braver l'interdiction de l'Etat (responsable direct de la mort de Remi l'Etat , à la fois juge et partie, était à ce titre totalement illégitime a interdire cette manifestation)
Comme la semaine dernière la manifestation a démarré dans le calme, comme la semaine dernière la violence est venue de la police. Comme la semaine dernière les provocations policières ont précédé les mensonges des medias.
Face aux atteintes aux libertés fondamentales , face à l'Etat qui nous méprise, face aux médias qui nous mentent, la mobilisation populaire continuera de se développer et s'amplifier.
Libérez nos camarades. Justice pour Remi. Justice pour tous.

CNT -AIT Toulouse, le 09 Novembre 2014

DJIHADISME BRUN

Mercredi 05 novembre 2014 : Toulouse est occupé par 300 tracteurs de pauvres paysans (modèles haut de gamme et hors de prix !). Le périf, puis tout le centre ville est scandaleusement bloqué. Des dizaines de milliers de Toulousains, pris en otage, ont été empêchés de rentrer chez eux, après leur journée de travail, jusqu'à tard le soir. Comme si c'était insuffisant, des tonnes de fumier, des mètres cubes de lisier ont inondé la voie publique, les entrées de métro... obligeant les toulousains à piétiner dans la m… toute la journée. La cité administrative elle aussi était pleine de m… toute la journée.
Tissé n'a pas été fermé le métro (alors qu'il le ferme systématiquement, sans nécessité, dès qu'il y a une manifestation d'opposition, pour tenter de monter la population contre les manifestants).
La police n'a pas tiré une seule grenade, pas procédé à une seule interpellation, pas donné un coup de matraque. En clair, elle a laissé faire avec le sourire.
Quant au gouvernement, il s'est déculotté une fois de plus, donnant de nouveaux gages aux riches propriétaires de la FNSEA, déjà gavés de subventions.
Conclusion : Certains ont le droit de mettre, au sens propre, tous les toulousains dans la merde, sans que la police bouge un doigt. Deux poids, deux mesures, c'est la devise du gouvernement.

Combien ça coûte ? Au moins 300 000 euros !

Le déploiement policier insensé du 8 novembre a un coût… exorbitant. Entre les salaires, les primes, le carburant, l'hélico, et autres effets collatéraux, il y en a au moins, d'après les experts, pour 300 000 euros. Quand on pense qu'il suffisait d'autoriser la manifestation pour éviter une telle douille ! En cette période de restriction des budgets sociaux, universitaires, de santé… le pouvoir n'hésite pas à claquer des sommes colossales pour, finalement, se ridiculiser, puisque la mobilisation populaire a permis à la manifestation de se dérouler.





Menaces publiques

« On a réussi à empêcher que les agriculteurs aillent au contact des zaydites. En cas d'abandon du projet, je ne suis pas certain de trouver les arguments pour l'éviter ». De qui c'est ? D'un certain Pierre Vincent de la FNSEA, l'organisation qui a occupé militairement Toulouse le 5 novembre. Ce sont des menaces, même pas voilée. S'il y a de nouvelles violences au Testet, vous savez d'où elles viendront.

QUESTION DE LOGIQUE

- Manif Sirvens le 02 novembre : pas l'ombre d'un flic, pas un incident
- Manif Notre-Dame-Des-Landes le 08 novembre : pas l'ombre d'un flic, pas un incident
- Manif de lycéens à Paris le 6 novembre : pas l'ombre d'un flic, pas un incident
- Manif Toulouse le 08 novembre : manif interdite, dispositif policier disproportionné : incidents et violence, nombreux blessés à déplorer.
- Manif Rennes interdite le 01 novembre : beaucoup de flics et de blessés et incidents.

Simple question de logique : n'y aurait il pas des liens de cause à effet entre les présences policières et les violences ?

Le numéro 141 de notre journal ANARCHOSYNDICALISME !
Est paru début Octobre. Vous pouvez vous le procurer sur nos
tables de presse à St Sernin le dimanche matin, ou à notre local.
Pour vous abonner écrivez nous au 7 rue St Rémésy 31000
Toulouse, en joignant un chèque de 10 euros (abonnement normal)
ou de 20 euros (abonnement de soutien).

Conseil général du Tarn : 17 ans d'illégalité

Les « élus » du conseil général tarnais couinent que le « droit » est violé, puisque leurs décisions sont contestées par la population.

Rappelons d'abord aux « zébus », qu'ils ne représentent qu'environ 15 % des inscrits sur les listes électorales (et tout le monde n'est pas inscrit) ce qui devrait les rendre modestes, puisqu'ils arrivent loin derrière le « premier parti de France » : celui des abstentionnistes nombreux sur la ZAD !

. Rappelons-leur surtout qu'en termes de viol du droit, ils n'ont de leçons à ne donner à personne : cela fait 17 ans qu'ils assument un barrage illégal, celui de Fourgue.

En effet, le 16 octobre 1997, le tribunal administratif de Toulouse avait ordonné l'arrêt du chantier. Le conseil général a fait poursuivre les travaux malgré cette décision du tribunal qui s'imposait à lui. En 2000, rebelote : la Cour administrative d'appel de Bordeaux condamne le barrage.

Que pensez-vous qu'à fait le Conseil général ? Il a ignoré la décision de justice et s'est assis sur le droit. Quant au préfet il n'a pas envoyé les forces de police pour arrêter les travaux. Le barrage a donc été construit. Il est toujours là, en toute illégalité, depuis 17 ans. Vous voyez un problème quelque part, vous ?

Un barrage « exemplaire » de ce qu'est le capitalisme

Le projet de barrage de Siens, situé sur la zone humide du Testait déclarée Zone A Défendre il y a plus d'un an, cristallise la révolte des gens « d'en bas ». Le 25 novembre dernier une nouvelle étape a été franchie avec l'homicide par « une personne dépositaire de l'autorité publique » de Rémi Fraise. Tout un symbole de l'avenir que le pouvoir prépare à la jeunesse !

Quand au projet de barrage, il résume à lui seul la logique destructrice du capitalisme : inutile, coûteux, destructeur de l'environnement. L'objectif, le seul, est qu'une toute petite minorité s'en mette plein les poches sur le dos de tout le monde.



Libérez nos camarades. Justice pour Remi. Justice pour tous.

CNT -AIT Toulouse, le 09 Novembre 2014
http://www.cntaittoulouse.lautre.net/

NOUS CONTACTER, NOUS RENCONTRER

CNT-AIT union locale de Toulouse, 7 rue St Rémesy 31000

Téléphone: 0561528648

contact@cntaittoulouse.lautre.net
notre site internet: cntaittoulouse.lautre.net
facebook: CNT AIT Toulouse officiel
Twiter: @cntaittoulouse

Pour nous rencontrer, nous exposer un probléme lié à votre emploi, vous tenir au courant des luttes en cours, notre local est ouvert au public pour une permanence tous les samedi